



## ACTUALITE DES CMPP

La FOF suit avec attention les nouvelles arrivant des CMPP de Nouvelle Aquitaine et d'ailleurs et s'inquiète des évolutions qui apparaissent dans des lieux jusqu'à présent relativement préservés dans leurs pratiques soignantes.

La volonté de l'ARS Nouvelle Aquitaine d'imposer une transformation des CMPP vient dévoyer la notion de soin que nous défendons et que soutient le travail des CMPP. L'accès libre pour tous serait supprimé et les CMPP ne pourraient plus recevoir que des enfants avec des "TND" (troubles neuro-développementaux). Les modalités d'intervention seraient pré-définies et restreintes, en suivant strictement les recommandations de la HAS. La charte de l'ARS Nouvelle Aquitaine prévoit de "réinventer" un accompagnement "hors les murs", mais dans les murs de l'école où pourraient avoir lieu les interventions des praticiens, dans l'esprit de "l'école inclusive".

Les dimensions sociales, affectives, psychiques et la souffrance des enfants "sans TND" est niée. Celles des enfants "avec TDN" l'est tout autant avec des protocoles de rééducation faisant l'impasse sur ces aspects. Les "recommandations de bonnes pratiques" imposées par la HAS deviendront la norme et la condition incontournable des prises en charges (et donc des financements). Peu voire aucune place n'est laissée au soin psychologique.

Nous rappelons que les recommandations de la HAS ne sont que des recommandations et qu'elles ne sont pas opposables. Les praticiens restent responsables de leurs choix cliniques auprès de chacun de leurs patients.

Retrouvez plus d'informations sur le site de la FDCMPP : <https://www.fdcmpp.fr/>

Nous soutenons les actions menées en Nouvelle Aquitaine par les professionnels et la Fédération des CMPP entre autres.

Vous pouvez signer le Manifeste pour la préservation des CMPP et la liberté d'exercice de ses acteurs en suivant ce lien : <http://chng.it/NW2vjLwqZg>

La FOF mars 2020